



--ooOoo--

SEANCE DU 26 MAI 2026 A 18H30

--ooOoo--

ORDRE DU JOUR

- 1.1 -Nomination d'un secrétaire de séance
- 1.2 -Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du 27 avril 2026
- 1.3 -Plurial Novilia - Désignation d'un représentant du Conseil municipal - Mandat 2026-2032
- 1.4 -Office de Tourisme Epernay en Champagne - Désignation d'un nouveau représentant de la Ville au sein de l'association et de l'Assemblée générale - Mandat 2026-2032
- 1.5 -Commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne - Désignation des représentants de la Ville - Mandat 2026-2032
- 1.6 -Commission communale des impôts directs - Proposition d'une liste de commissaires titulaires et suppléants
 - 2.1 -Attribution de subventions n° 3 - Exercice 2026
 - 2.2 -Cessions de véhicules - Fixation de mises à prix pour ventes par adjudication
 - 2.3 -Création d'un Comité Social Territorial commun Ville d'Epernay - CCAS d'Epernay et de sa Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
 - 2.4 -Société SPL-XDEMAT - Répartition du capital social
 - 3.1 -Renouvellement d'un bail commercial au profit de Monsieur ANANTHAKUMAR pour l'exploitation d'un bar-tabac dans une cellule commerciale sise 15, avenue de Middelkerke
 - 3.2 -Attribution des bourses au permis de conduire n°2 - Exercice 2026
 - 3.3 -Aide dans le cadre du dispositif "Coup de Pouce Jeunes"
 - 3.4 -Convention de partenariat entre la Ville d'Epernay pour le musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Epernay, l'Office de tourisme Epernay en Champagne, Atout France, le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne et la société de promotion de Champagne de Vignerons
- 3.5 -Convention de partenariat pour l'organisation et le déroulement de la fête patronale de septembre 2026
- 4.1 -Cession d'une portion de la parcelle cadastrée section I n° 879, sise le long du chemin du Pré-de-mars
 - 4.2 -Régularisation foncière entre la Ville et PLURIAL NOVILIA portant sur des portions de parcelles sises 4, rue de Verdun
 - 4.3 -Rectification des limites de la voie publique par cession d'un délaissé de voirie sis rue Saint-Laurent



5 -Compte-rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal (Article L 2122-22)